

Le droit de la famille des mineurs vivant en France

Programme

La filiation :

- ▶ L'établissement de la filiation :
 - La filiation établie par l'effet de la loi.
 - La filiation établie par reconnaissance.
 - La filiation établie par possession d'état.
 - La filiation adoptive.
- ▶ La prohibition de l'adoption en Algérie et au Maroc.

L'autorité parentale :

- ▶ L'exercice de l'autorité parentale :
 - L'exercice en commun.
 - L'exercice unilatéral.
 - La délégation de l'exercice de l'autorité parentale.
- ▶ Les atteintes à l'exercice de l'autorité parentale :
 - La non présentation d'enfant.
 - La soustraction de mineur.
- ▶ La sortie du territoire français et étranger des enfants.

La kafala :

- ▶ La notion de kafala.
- ▶ Les conditions de la kafala.
- ▶ Les effets en France.

L'état civil des mineurs vivant en France :

- ▶ Les documents d'état civil.
- ▶ La validité des actes d'état civil établis à l'étranger.
- ▶ La reconnaissance des jugements étrangers.

Formatrice : Aurélie BEDU

- Permanente du CICADE depuis 1999
- Juriste et formatrice spécialisée en droit international de la famille et en droit des étrangers - Responsable depuis 2002 du Lieu ressource du CICADE consacré au droit de la famille des femmes étrangères ou « issues de l'immigration ».
- Auteur du guide juridique en droit international privé intitulé « Droit de la famille des femmes françaises et maghrébines » paru en 2007.

Action réalisée
avec le soutien
de :

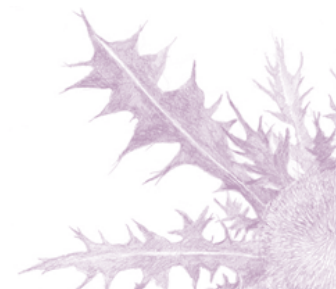


MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction de l'Accueil,
de l'Accompagnement des
Étrangers et de la Nationalité
(DAAEN)

En partenariat
avec :

ESPACE



CICADE

Centre pour l'Initiative Citoyenne et l'Accès au(x)
Droit(s) des Exclus
28 rue du Faubourg Boutonnet - 34090 Montpellier
04 67 58 71 52 / centre@cicade.org / www.cicade.org
Organisme de formation déclaré auprès de la Préfecture
du Languedoc-Roussillon sous le n° 913404034
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 – Statuts
déposés le 31/10/1997
SIRET n°41779023500036